

Salon africain du livre, de la presse et de la culture

Genève

REGLEMENT PRIX LITTERAIRE AHMADOU KOUROUMA 2019

- Article 1. En hommage au grand romancier ivoirien disparu en décembre 2003, le Prix Ahmadou Kourouma, est décerné chaque année au Salon du livre de Genève.
- Article 2. Ce Prix récompense un auteur d'expression française, africain ou d'origine africaine de l'Afrique subsaharienne, pour un ouvrage de fiction – roman, récit ou nouvelles – dont l'esprit d'indépendance, de lucidité et de clairvoyance s'inscrit dans le droit fil de l'héritage légué par Ahmadou Kourouma.
- Article 3. Ne peuvent pas concourir les ouvrages édités à compte d'auteur, les traductions ainsi que les rééditions.
- Article 4. Le prix Ahmadou Kourouma est doté de la somme de CHF 5'000.-.
- Article 5. Pour participer au Prix Ahmadou Kourouma les livres devront porter pour "achevé d'imprimé" les dates comprises entre le 1er mars 2018 et le 31 janvier 2019
- Article 6. L'auteur ou l'éditeur feront parvenir gratuitement 8 exemplaires des ouvrages au secrétariat du Prix Kourouma avant le 31 janvier 2019, accompagnés d'une brève notice biographique.
- Article 7. Le Président du Jury est nommé par le Président du Salon du livre de Genève.
- Article 8. Le Jury est composé de sept membres bénévoles dont le Président.
- Article 9. Le vote par correspondance est admis. En cas de litige, la voix du Président compte double. Les décisions du Jury sont sans appel. Les votes, les délibérations et les informations y relatives ne sont pas communiquées aux participants.
- Article 10. L'organisation du prix Kourouma prendra en charge les frais d'expédition des titres demandés qui sont édités sur le continent africain et qui ne seraient pas diffusés ou distribués en France ou en Suisse.
- Article 11. L'éditeur du lauréat fera tout son possible pour aider à la communication du Prix et devra placer sur la couverture du livre de l'auteur un bandeau portant la mention « Prix Kourouma 2019 ».
- Article 12. Toute correspondance devra être adressée au Secrétariat du Prix Kourouma : P/O Palexpo – Att Sarah Cole - Case Postale 112 - CH-1218 Le Grand-Saconnex – Suisse – info@salondulivre.ch